

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2022

ORDRE DU JOUR

1	Création de l'association Territoire Zéro Chômeur Longue Durée Lodève, adhésion et désignation du représentant au premier collège des membres constitutifs
2	Convention pluriannuelle 2022-2026 avec l'Association expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée
3	Convention pluriannuelle 2022-2026 entre l'association Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée, l'Entreprise à but d'emploi Lodève et la mairie de Lodève
4	Attribution de subvention à l'Entreprise à but d'emplois Lodève pour l'année 2022
5	Attribution des subventions dans le cadre de l'opération Love Vélo
6	Attributions de subventions de fonctionnement et exceptionnelles aux associations
7	Approbation du principe de recours à un contrat de délégation de service public pour la gestion de la fourrière automobile
8	Acquisition pour l'euro symbolique de la parcelle C1915 à PICARD Pascal en vue d'une intégration au domaine public
9	Intégration de la parcelle C1915 dans le domaine public communal
10	Intégration de parcelles privées communales dans le domaine public communal
11	Réservation des aides communautaires dans le cadre de la campagne de mise en valeur des façades sur le périmètre défini de la Ville de Lodève et relatives au dispositif du Conseil Régional
12	Avenant n°1 à la convention de veille foncière pour l'îlot du collège Paul Dardé avec l'Établissement public foncier d'Occitanie pour une prolongation d'un an
13	Convention avec le Centre de gestion de l'Hérault pour la sécurité et la santé au travail
14	Mise à disposition d'agents entre la Ville de Lodève et la Communauté de communes Lodévois et Larzac
15	Création d'emplois entraînant une modification du tableau des effectifs sur le budget principal
16	Création du comité social territorial commun avec la Communauté de communes Lodévois et Larzac, le Centre communal d'action sociale et le Centre intercommunal d'action sociale
17	Prise d'acte de la présentation du plan de formation triennal de 2022 à 2024 mutualisé avec la Communauté de communes Lodévois et Larzac